

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

L'an deux mil vingt deux

27 OCT. 2022

Le : 10 octobre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice 14

Présents 12

Votants 14

Le Conseil Municipal de la commune de Quincy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la mairie de Quincy, sous la présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 octobre 2022

Date de l'affichage de la convocation : 4 octobre 2022



OBJET : Délibération N°2022-27

Construction d'une unité de production photovoltaïque

PRÉSENTS : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Nathalie HOUSIER, Sébastien CLAVIER, Géraldine MARTYNIK, Sophie BERTRAND, Custodia CARVALHO, Luc DELANNOY, Christian MYSZKIEWICZ, Jacques PERARD, Jean Michel RADOUX, Luc TABORDET.

ABSENTS EXCUSES : Mary STIANTI-DURET a donné pouvoir Pascal RAPIN, Patrick HERVET a donné pouvoir à Jacques PERARD ;

Secrétaire de séance : Agnès DELANNOY

Avis sur le projet de construction d'une unité de production photovoltaïque au sol à Quincy au titre de l'évaluation environnementale

Un projet de construction de centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit L'Ile à Quincy (18) est en cours.

Dans le cadre de l'instruction du permis de construire, conformément aux dispositions des articles L.122-1 et R122-7 du code de l'environnement, le conseil municipal est appelé à donner son avis sur le projet au titre de l'évaluation environnementale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE :

à l'UNANIMITÉ, émet un avis favorable au titre de l'évaluation environnementale du projet de construction d'une unité de production photovoltaïque au sol à Quincy (18).

Fait et délibéré à QUINCY

Le 10 octobre 2022

Le Maire
Pascal RAPIN



Secrétaire de séance
Agnès DELANNOY

Publication sur le site internet de la commune le 24 octobre 2022

Acte transmis en préfecture le 24 octobre 2022